

Bienvenue à

# LECOCENTRE

de La Vallée-de-la-Gatineau

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter au :  
(819) 305-2007 ou au 1-855-506-2007

[www.mrcvg.qc.ca/centre\\_transfert\\_ecocentre](http://www.mrcvg.qc.ca/centre_transfert_ecocentre)

# L'ÉCOCENTRE, POUR UN BON DÉBARRAS

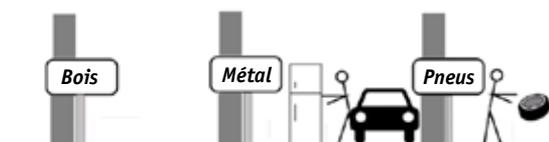
En opération depuis le 29 avril 2011, l'écocentre permet aux citoyens et aux entreprises de se débarrasser de plusieurs types de résidus de façon responsable. Les services de l'écocentre sont tarifés selon le type et la quantité des rebuts. La grille tarifaire est disponible sur le site Internet de la MRC, par téléphone et sur les lieux.

Chaque utilisateur de l'écocentre doit se présenter à la balance et rencontrer les opérateurs dès leur arrivée.

## Accueil des citoyens



## Tri des rebuts par les citoyens



## Écocentre de La Vallée-de-la-Gatineau

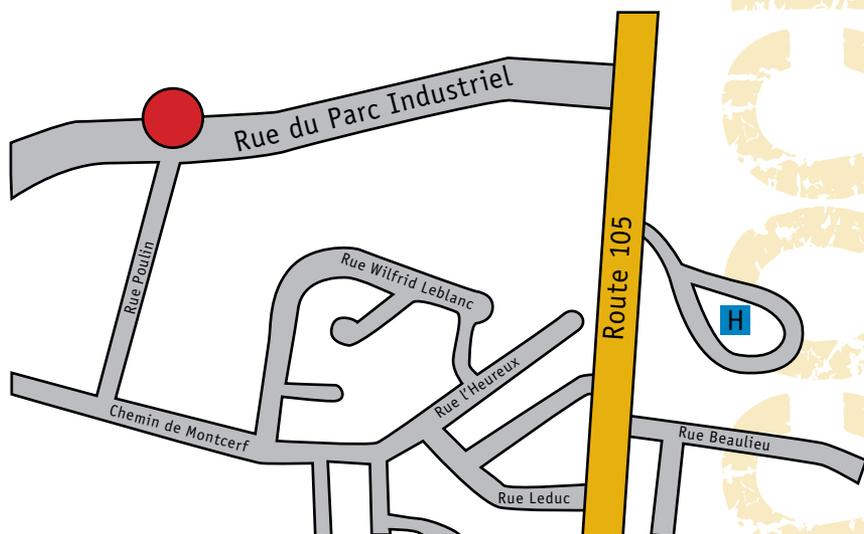
161, rue du Parc Industriel  
Maniwaki, Québec J9E 3P3

Ouvert du lundi au vendredi de  
7 h à 16 h 30

*L'écocentre sera ouvert le 2<sup>ième</sup> samedi de chaque mois de 10 h à 13 h.  
Visitez notre site internet ou communiquez avec nous afin de  
vérifier l'horaire.*

1-855-506-2007  
(819) 305-2007

kmason@mrcvg.qc.ca  
mrcvg.qc.ca/centre\_transfert\_ecocentre



# TARIFICATION À L'ÉCOCENTRE

## Matériaux de construction

- Matériaux mélangés (gypse, bardeau, fenêtre, vinyle, etc.)
- Roches, béton, briques
- Bois traité ou peint

## Déchets et recyclage

- Excédant de déchets
- Excédant de matières recyclables
- Gros déchets non récupérables
- Matériaux de construction et autres matériaux entremêlés avec des déchets

## Bois naturel et résidus végétaux

- Bois non traité de toute forme
- Gazon, feuilles mortes, branches

## Pneus surdimensionnés

> 123,19 cm (48,5»)

## Petite bonbonne de propane

De type camping, normalement verte

*Afin de connaître les tarifs à jour, veuillez communiquer avec nous au 819-305-2007 ou le 1-855-506-2007 ou consultez le site internet au [www.mrcvg.qc.ca/centre\\_transfert\\_ecocentre](http://www.mrcvg.qc.ca/centre_transfert_ecocentre)*

## Matières refusées

- Sols contaminés
- Déchets générés hors du Québec
- Cadavres d'animaux
- Boues, fumiers et lisiers
- Déchets biomédicaux
- Déchets radioactifs
- BPC et cyanures
- Munitions et Feux de Bengale

à la tonne

à la tonne

à la tonne

au kg

à l'unité

# GRATUIT!

## Métaux

- Tous les métaux ferreux et non ferreux
- Appareils électroménagers
- Bonbonnes de propane en métal de 20 lbs et plus

## Pneus d'auto et de camion

< 123,19 cm (48,5») avec ou sans jantes

## Résidus domestiques dangereux

- Peintures
- Huiles, contenants et filtres
- Piles usées
- Lubrifiants et aérosols
- Résidus domestiques dangereux organiques ou inorganiques
- Ampoules fluocompactes
- Tubes fluorescents (néons)
- Lampes à décharge haute intensité, lampes au sodium à basse pression, lampes UV, LED, ampoules cassées

## Équipement électronique

- Ordinateurs de bureau
- Ordinateurs portables, tablettes électroniques, ordinateurs bloc-notes, lecteurs de livres électroniques
- Écrans d'ordinateurs
- Téléviseurs
- Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs
- Téléphones cellulaires et satellitaires
- Téléphones sans fil et conventionnels, téléavertisseurs, répondeurs téléphoniques
- Claviers, souris, câbles, connecteurs, chargeurs et télécommandes conçus pour être utilisés avec un produit ci-haut, etc.

# LE RECYCLAGE

Le recyclage est une pratique autant économique qu'environnementale. Notamment, le recyclage réduit considérablement les coûts de la gestion des matières résiduelles. Chaque tonne de matière recyclable qui est récupérée et triée au lieu d'être enfouie génère des économies d'environ 100 \$. Recycler est donc un moyen concret de réduire les taxes municipales nécessaires pour la gestion des matières résiduelles!

De plus, le recyclage permet de réutiliser des matières qui ne sont pas renouvelables (plastique, métal, verre...) en utilisant des procédés beaucoup moins énergivores que ceux nécessaires pour l'extraction et la transformation de ressources « vierges ».

## Où vont vos matières recyclables?

D'abord, les matières recyclables sont collectées de porte-en-porte et transportées soit jusqu'au centre de transfert à Maniwaki ou directement jusqu'au nouveau centre de tri Tricentris situé à Gatineau. C'est au centre de tri qu'une boîte de conserve ou une feuille de papier sera triée et entreposée avec des matières semblables et où le tout sera ensuite expédié dans une usine de transformation afin d'utiliser cette matière résiduelle comme une ressource.





## On paye quoi au juste?

En 2012 la MRC est devenue membre de Tricentris. Suite au paiement unique initial des frais de « membre à vie » de 4,51 \$ par résident permanent, le coût exigé par Tricentris pour le tri des matières recyclables n'est plus en lien avec le tonnage traité. La MRC doit seulement acquitter un frais de base annuel d'environ 0,80 \$ par résident permanent. Cette entente est incroyablement avantageuse pour nos municipalités puisqu'elle représente des déboursés d'environ 10 fois moins élevés que ceux assumés auparavant avec un tarif fixé par tonne triée. Plus de 100 000 \$ est donc épargné chaque année par la réduction du coût du tri chez Tricentris.



# COMPOSTAGE – RETOURNONS À LA TERRE CE QUI VIENT DE LA TERRE !

## Qu'est-ce que le compost ?

Le compost est le produit de la décomposition de matières putrescibles (résidus de table et de jardin) en présence d'oxygène et par l'action de micro-organismes et d'insectes.

## Pourquoi faire du compost ?

- Pour diminuer le volume de nos déchets; en effet, 40 % du volume de nos ordures sont des matières qui peuvent être compostées
- Pour réduire la pollution en provenance des sites d'enfouissement de déchets; 500 g de matières organiques enfouies dans un dépotoir (qui se décomposent sans oxygène) produisent 3 mètres cubes de biogaz, surtout du méthane, un des principaux gaz à effet de serre et produisent aussi du lixiviat (transport de contaminants vers les eaux souterraines)
- Pour améliorer le sol de nos jardins; le compost peut servir d'amendement, c'est-à-dire qu'il peut améliorer la qualité du sol. Il peut aussi être utilisé pour les plantes d'intérieur

## Principes de base

Ce sont des organismes vivants qui produisent le compost. Tout comme nous, ils ont besoin d'air, d'eau et de nourriture. C'est l'apport en oxygène qui stimule l'activité des microorganismes décomposeurs. Plus ils travaillent plus le compost sera prêt rapidement. C'est la décomposition en absence d'oxygène qui provoque les mauvaises odeurs.



## Qu'est-ce que l'on PEUT composter ?

Le compost a besoin, en alternance, des résidus verts et des résidus bruns. Une bonne proportion à suivre consiste à intégrer 2 fois plus de « brun » que de « vert » aux matières à composter lorsque possible.

### Les résidus verts sont riches en eau et en azote

- Restes de fruits ou de légumes
- Gazon et mauvaises herbes
- Fumier mature
- Coquilles d'œufs

### Les résidus bruns sont riches en carbone

- Brindilles, sciure de bois
- Céréales, riz et pain
- Écales de noix et noyaux
- Feuilles mortes d'arbres
- Marcs de café et sachets de thé
- Paille
- Papier et carton



## Qu'est-ce que l'on NE peut PAS composter ?

- Viandes et poissons\*
- Produits laitiers\*
- Bois traité et contreplaqué\*\*
- Briquettes de B.B.Q.\*\*
- Charpies de la sécheuse\*\*
- Excréments d'animaux\*\*
- Huiles et graisses\*



\**Ces matières sont des sources d'odeurs indésirables dans le compostage domestique.*

\*\* *Ces matières sont des sources de contaminants ou de pathogènes.*

**Pour de plus amples renseignements :**

**Service de l'Hygiène du milieu- Environnement**

**(819) 463-3241 poste 248**

# DÉCHETS

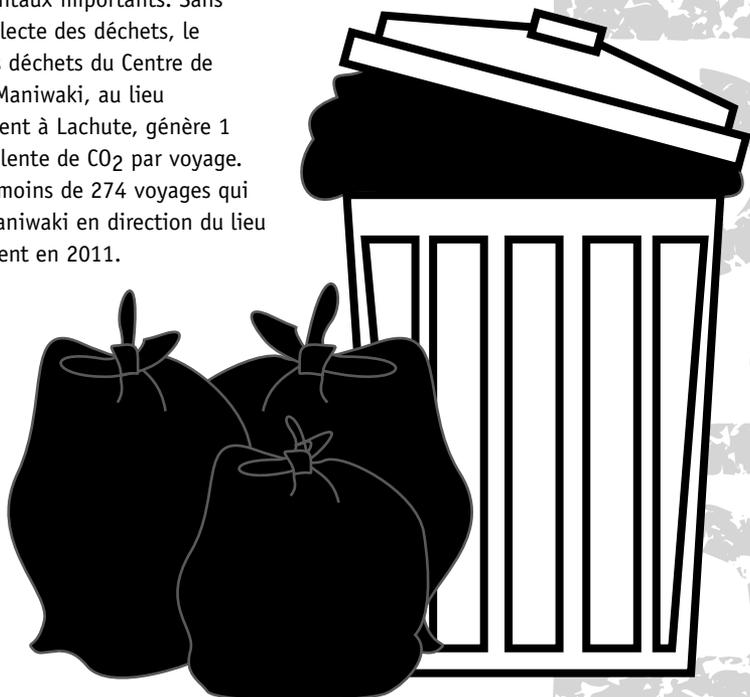
Les quelque 8 900 tonnes de déchets générés en 2011 dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau ont été enfouis dans un Lieu d'Enfouissement Technique (LET) situé à Lachute. La distance entre Maniwaki et Lachute est de 520 km aller/retour.

**\$\$\$**

Les coûts de gestion des déchets sont exorbitants, de loin plus cher que le recyclage ou le compostage. Les coûts d'enfouissement sont de 55 \$ par personne par année pour 430 kg par personne par année de déchets générés incluant le transport et le transbordement. Au total, la MRC a dépensé plus de 1 000 000 \$ pour l'ensemble des opérations de transfert et d'enfouissement des déchets en 2011. À titre de comparaison, il coûte 90 000 \$ annuellement pour transporter et trier 1 850 tonnes de matières recyclables pour un coût de 4,70 \$ par personne par année. Le compostage domestique, quant à lui, ne coûte pratiquement rien.

Si chacun recyclait et compostait selon les objectifs provinciaux, nous épargnerions collectivement 380 000 \$ par an (une économie de 20 \$ par personne par année) et permettrait de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 100 tonnes équivalentes de CO<sub>2</sub>.

Les opérations de gestion de déchets génèrent aussi des impacts environnementaux importants. Sans inclure la collecte des déchets, le transport des déchets du Centre de transfert de Maniwaki, au lieu d'enfouissement à Lachute, génère 1 tonne équivalente de CO<sub>2</sub> par voyage. Ce n'est pas moins de 274 voyages qui ont quitté Maniwaki en direction du lieu d'enfouissement en 2011.



Par ailleurs, l'enfouissement génère une dégradation de la matière organique en mode anaérobie (sans oxygène) ce qui dégage du méthane qui est un gaz à effet de serre 21 fois plus actif pour réchauffer l'atmosphère que le CO<sub>2</sub>.

Un autre risque non-négligeable, est la contamination de l'eau de surface et des nappes d'eau souterraines par le lixiviat (eau qui est issue des déchets ou qui entre en contact avec les déchets).

Heureusement, il y a des alternatives à l'enfouissement à l'horizon. La MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de pair avec la Ville de Gatineau, la MRC des Collines-de-l'Outaouais et la MRC de Pontiac va de l'avant pour confier ses déchets à une entreprise privée qui sera en mesure de valoriser les déchets. C'est-à-dire qu'au lieu d'être enfouis, on y retirera des éléments à valeur ajoutée, par exemple sous forme d'énergie.

Attention, cette installation de valorisation des déchets, qui pourrait voir le jour dès 2015, ne sera pas un fourre-tout. Le recyclage et le compostage domestique demeureront des éléments essentiels d'une gestion intégrée des matières résiduelles à succès.





## ACTION RÉCUPÉRATION EN CONSTANTE ÉVOLUTION!

QU'ON SOIT À L'ÉCOLE, AU BOULOT OU À LA MAISON, TOUS ENSEMBLE, PARTICIPONS  
PENSONS AUX 3R: RÉDUISONS, RÉUTILISONS ET RECYCLONS!



TRICENTRIS  
centre de tri

### JE SUIS RECYCLABLE...

PAPIER ET CARTON



- Journaux, circulaires, revues
- Feuilles, enveloppes et sacs de papier
- Livres, bottins téléphoniques
- Rouleaux de carton
- Boîtes de carton
- Boîtes d'œufs
- Cartons de lait et de jus
- Contenants aseptiques (type Tetra Pak<sup>MD</sup>)

PLASTIQUE



■ Tous les **contenants, bouteilles** et **emballages** de plastique identifiés avec les symboles suivants:



- Bouchons et couvercles
- Sacs et pellicules d'emballage\*

*\*En raison de la difficulté des marchés pour le recyclage de ces matières en particulier, Tricentris vous encourage à en réduire votre consommation et favoriser leur réutilisation avant de les déposer dans le bac.*

MÉTAL



- Papiers et contenants d'aluminium
- Bouteilles et canettes d'aluminium
- Boîtes de conserve
- Bouchons et couvercles
- Canettes consignées

VERRE



**Bouteilles** et **contenants** alimentaires, peu importe la couleur

### COMMENT RÉCUPÉRER?

- Rincer **légèrement** tous les contenants
- Inclure seulement les papiers et cartons non-souillés ou non-cirés
- Pour faciliter le tri, placer le papier déchiqueté dans un sac de plastique transparent. Faites de même pour les sacs et les pellicules d'emballage (sac de sacs). Pour toutes les autres matières, laissez-les pêle-mêle dans le bac de récupération
- Jeter tous les articles identifiés par le no 6 et tous ceux qui n'ont pas de symbole de recyclage
- Regrouper les cintres de métal en paquets

*Selon les résultats de la dernière caractérisation des matières résiduelles résidentielles en 2010 réalisée par Éco Entreprises et Recyc-Québec, il est estimé que près de 10% des matières déposées dans le bac de récupération devraient plutôt être vouées à une autre filière: ressource, friperie, écocentre, compostage ou élimination.*

**Informez-vous** auprès de votre municipalité pour les matières suivantes:

- Matériaux de construction (revêtement vinyle, bois, tuyauterie, outils, etc.)
- RDD: batteries d'auto, piles, bonbonnes de propane, peinture, pneus, fluo-compactes, etc.
- Matériel électronique: ordinateurs, téléviseurs, cellulaires, etc.
- Textiles
- Compost

*Les ressourceries, les friperies, les écocentres ou les centres de compostage sont les endroits appropriés pour assurer à toutes ces matières une deuxième vie ou pour en disposer de façon responsable.*

